

COMITÉ DIRECTEUR
CD – PV DE LA RÉUNION N°2/2019

25 mai 2019
CREPS de Bordeaux, Talence

Présidence : Éric Raul

Membres élus Comité Directeur présents (21) : Joël Jollit, Marilyn Georgel, Yves Vignau, Pierre-Yves Viillard, René Meyer, Patrick Gaumondie, Gérard Pajot, Nicole Duclos, Nicole Lassignardie, Philippe Chapt, Jacqueline Dolosor, Antoine Lavabre, Nadia Bali-Abdou, Daniel Viaud, Marie-Anne Gorichon-Dias, Jean-Pierre Rouquier, Sacha Sicard, Patrick Bergeaud, Christian Charpentier, Françoise Jeante

Membres élus Comité Directeur excusés (9) : Marie-Claude Durranc, Didier Rousset, Georges Couteau, Yoann Cabirol, Jean-Marie Balaire, Martine Prevost, Éric Fradin, Martine Laval, Dominique Lionard

30 votants ou représentant, quorum atteint

Membre élu Comité Directeur absent (1) : Samuel Philippe Edimo Madiba

Membre de droit présent, voix consultative (1) : Alain Gouguet (Président CDA 17)

Membres de droit excusés (5) : Lionel Brusquand (Président CDA 24), Nathalie Richard (Présidente CDA 47), Alain Tauzin (Président CDA 40), Alain Devaux (Président CDA 86), Bernard Maes (Président CDA 87)

Membres de droit absents (2) : Pascal Brosseau (Président CDA 79), Yves Orlianges (Président CDA 23)

Invitée présente, voix consultative (1) : Hélène Haslay (Présidente CRM)

Invités excusés (3) : Céline Bouet (Présidente CRJ), Alain Limouzin (Président CRAM), Sébastien Peyen (Président CHSA)

Invité absent (1) : Alain Rinjonneau (Président CRCR)

Directeur Sportif présent : Michaël Bournazeix

CTS/CTR Directeur sportif excusés : Bernard Mossant, Fabien Lambolez, Frédéric Taillard, Thierry Vigneron

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (16h45)

Le Président fait remarquer que Samuel Edimo Madiba ne répond à aucune convocation et ceci depuis plusieurs CD. Une lettre lui sera envoyée afin de lui demander ses intentions concernant sa présence au Comité Directeur.

ADOPTION DU PV DE LA RÉUNION DU 2 MARS 2019

Demande de Patrick Gaumondie : ajouter Vice-Président au nom de Joël Jollit (page 3 Bureau exécutif)

Adopté à l'unanimité.

VIE DE LA LIGUE

Le Président Éric Raul présente les principaux éléments de la vie de la Ligue ainsi que ses divers déplacements et réunions depuis le dernier Comité Directeur du 2 mars 2019.

Institutionnel

- 14 mars 2019, Paris, FFA, Zoom RH
- 16 mars 2019, CREPS Talence, colloque Athlé Forme Santé
- 16 mars 2019, MRS, Talence, Conseil Territorial, réunion des 12 Président(e)s Comités Départementaux d'Athlétisme LANA
- 23 mars 2019, MRS Talence, CROS NA, Conseil d'Administration
- 27 mars 2019, Bruges, DRDJSCS, Commission Territoriale, présentation de la Nouvelle Gouvernance du Sport, Agence Nationale du Sport (28+1 fédérations), CNDS, campagne 2019
- 28-29 mars 2019, Paris FFA, Comité Directeur



- 30 mars 2019, Angoulême, hors stade, colloque Running au Féminin
- 6 avril 2019, Artigues-près-Bordeaux, Assemblée Générale LANA
- 9 avril 2019, Saintes, présentation du Plan Sport Santé Bien Être
- 10 avril 2019, Paris, FFA, Organisme de Formation de l'Athlétisme
- 23 avril 2019, Pessac, DRDJSCS/ARS/CR, Plan Régional Sport Santé Bien Être
- 25-26 avril 2019, Nantes, AG de la FFA
- 16 mai 2019, Saint-Yrieix sur Charente, Réunion salariés LANA
- 20 mai 2019, Talence, AFDAS, changement OPCO, présentation financement de la Formation Professionnelle

Sportif

- Mars-Avril-Mai 2019 : nombreuses épreuves Running, Championnats régionaux, meetings, journées jeunes
- 4-5 mai 2019, Championnats de France des Clubs, 1^{er} tour
- 9 mai 2019, Ambazac (près Limoges), label fédéral Uni'vert Trail, certification fédérale aménagement de parcours permanents en pleine nature
- 18-19 mai 2019, Championnats de France des Clubs, 2^{ème} tour

Stages athlètes de Ligue

- Avril 2019 : Ronce-les Bains (1/2 fond - marche), Brive (sprint-haies / épreuves combinées), Gujan-Mestras (lancers)
- Avril 2019 : Boyardville - Saint-Georges d'Oléron (Minimes Athlé 2028)

Réunions

- Cadres techniques
- Commissions régionales

En ce qui concerne le Championnat de France des Clubs, Éric Raul fait une présentation des résultats de tous les clubs de la Ligue ; il fait le constat que 2 clubs de la Ligue, US Talence et Bordeaux Athlé figurent dans le classement Élite des Clubs, ce qui constitue une belle performance et récompense le travail des clubs de Nouvelle-Aquitaine et de l'ensemble de l'encadrement.

Lors de la présentation des interclubs, Nadia Bali-Abdou demande à ce que la règlementation des juges en brassage (régional) soit revue pour la saison prochaine.

CRJ – PRÉSENTATION ET VALIDATION DE SES MEMBRES – VOTE

Rappel : Céline Bouet a été élue Présidente de la Commission Régionale des Jeunes (CRJ) lors du dernier Comité Directeur de la Ligue du 2 mars 2019.

Proposition et validation des membres :

Céline Bouet – Présidente

Béatrice Alvarez, Nadia Bali-Abdou, Estelle Cartry, Romain David, Antoine Giraud, Philippe Lafourcade, Julien Le Boudec, Jérémy Michaud

Vote – liste adoptée à l'unanimité

Le Président félicite la nouvelle équipe de la CRJ et rappelle que Thierry Vigneron, CTS/CTR, dans sa mission de DPST de la Ligue participe également aux travaux et missions de la CRJ.

Éric Raul rappelle les statuts :

35.4. Les Présidents de Commissions rendent compte de leurs missions au Bureau exécutif ou à la demande de celui-ci.

35.5. Le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier de la LANA sont membres de droit de chaque Commission Régionale.

Il indique également que les frais de déplacement des membres invités des commissions régionales ne font pas l'objet d'une prise en charge par la Ligue.

CRM – PRÉSENTATION ET VALIDATION DE SES MEMBRES – VOTE

Le Président indique qu'à la suite de la récente modification statutaire concernant les attributions de la Commission Régionale de Marche (CRM) qui comprend désormais la marche nordique en compétition, il convient de modifier la composition de la CRM.

Hélène Haslay, Présidente de la Commission Régionale de Marche, propose en complément des membres de la Marche Athlétique, 3 membres de la Marche Nordique.

Hélène Haslay – Présidente

Marche Athlétique : Anne-Marie Bellan, Corinne Berthon, Marie-Claude Durranc, Patrick Haslay, Gaston Leveque

Marche Nordique : Dominique Bachelier, Pierre-Yves Viallard, Thierry Pelletier

Éric Raul indique qu'il convient également de tenir compte des mêmes remarques que celles concernant la CRJ sur les membres de droit, les invités.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 – VOTE

Éric Raul rappelle les circonstances de la non adoption (53,39 %) du budget 2019 de la Ligue lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2019 à Artigues-près-Bordeaux.

Par application des statuts, le Comité Directeur doit présenter un nouveau budget 2019 à une nouvelle Assemblée Générale de la Ligue dont la convocation doit être envoyée aux Clubs au moins 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Ainsi le Comité Directeur doit débattre de la présentation d'un nouveau budget 2019 et fixer les modalités d'une nouvelle Assemblée Générale.

Éric Raul rappelle les principaux éléments qui ont été pris en compte pour l'établissement du budget 2019.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a présenté un résultat déficitaire de 82 522,69 €, moins important que prévu dans le budget initial.

L'organisation de la Ligue résulte, pour l'essentiel, des circonstances de la Fusion des Ligues qui a été mise en place au 1^{er} janvier 2017, et notamment en ce qui concerne les Ressources Humaines sur les 3 sites Limoges, Poitiers, Talence.

Il a été constaté une forte baisse des financements publics qui n'ont pas été compensés par de nouvelles ressources (partenariats, événementiels, nouvelles pratiques...).

Par ailleurs la mise en œuvre dans la Ligue du Projet de Performance Fédéral (PPF) s'est révélée avoir un impact important sur le budget 2018.

La mise en place de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) a concentré sur la FFA l'ensemble des ressources et des charges, faisant ainsi baisser le budget de la Ligue, mais sans la prise en compte par l'OFA des frais internes de la Ligue pour assurer le fonctionnement de la formation dans la Ligue.

L'ensemble des informations disponibles pour 2019 font apparaître une nouvelle baisse des financements publics.

Face à cette situation, le Bureau Exécutif délibère sur 2 situations, qui peuvent se résumer par :

- La première, qualifiée de *défensive*, avec une réduction des dépenses au niveau des ressources financières acquises.
- La seconde, qualifiée d'*offensive*, avec une recherche intensive de nouveaux moyens financiers avec le souhait de maintenir les objectifs fixés avec de nouvelles ressources financières, avec le recrutement d'une personne dédiée notamment à cette recherche de nouvelles ressources de financement.

Dans les deux cas cela va nécessiter un nouvel examen approfondi des conditions de fonctionnement de la Ligue et notamment une adaptation des missions des salariés aux nouvelles contraintes.

Toutes les hypothèses doivent être examinées, y compris celle de réunir sur un seul site l'ensemble des fonctions.

Intervention de Jean-Pierre Rouquier

Après les orientations budgétaires faites par le Président, le trésorier présente la nouvelle version du budget qui devrait être présenté lors de la prochaine Assemblée Générale.

À la demande de certains membres du Comité Directeur, une édition papier a été remise à chacun pour en faciliter la lecture.

La version présentée pour 2019 est celle relative d'un budget à effectif salarié constant qui a été actualisé en fonction des montants connus des subventions accordées pour 2019 pour le fonctionnement des structures haut niveau notamment (crédits État "BOP" en provenance de la DRDJSCS et Conseil Régional) et celle relative à la convention d'objectif pour le fonctionnement de la Ligue (Conseil Régional). Il est à noter une diminution des subventions à destination des structures, aussi bien de l'État qui n'accorde plus de subventions aux Pôles Espoirs en CREPS (Poitiers) que de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le trésorier annonce qu'en vue de faire diminuer les coûts d'affranchissement des courriers à destination des clubs pour envoi des différentes aides qui leur sont destinées, il a été demandé aux clubs de fournir 1 RIB de leur compte bancaire afin de procéder par virement et non plus par chèque.

Intervention de René Meyer

René estime ne pas disposer des informations nécessaires pour se prononcer sur ces deux hypothèses budgétaires. Le regroupement sur un seul site de tous les salariés comme les projets de réduction ou suppression de structures sportives doivent faire l'objet d'études d'impact mesurant les incidences sportives, financières et humaines. Face à un environnement en pleine transformation, il serait utile d'élaborer un budget base zéro. Si aujourd'hui nous avons à créer la LANA, comment définirions-nous nos structures et moyens pour réponse aux missions d'une Ligue et aux objectifs du plan de développement.

Ce travail pourrait être conduit par un ou plusieurs (4/5 personnes) groupes de travail.

Un débat s'instaure sur le projet d'embauche d'un/e directeur/trice. Ce projet n'est viable que si ce dernier est capable de ramener au minimum, en année pleine, 60 000,00 € de recettes pour couvrir son salaire et charges.

Cela implique un profil commercial fort et qu'il consacre la totalité de son temps à la recherche de moyens (communications, partenariats, sponsoring...) et très peu à la gestion administrative.

Plusieurs membres du CD insistent sur la nécessité d'identifier en préalable à l'embauche ce que nous avons à vendre. Ce travail pourrait être confié à la commission communication ou à un petit groupe de travail. Des membres du CD demandent le CV du candidat pressenti...

À la suite de ces discussions il est passé au vote.

Avant le vote, avec option d'embauche, on doit considérer que cette embauche est un investissement, qu'elle ne peut être réalisée qu'après avoir inventorié les produits à vendre et que les 6 derniers mois de 2019 doivent permettre de conduire les études nécessaires pour mettre en œuvre des réformes de structure et fonctionnement réductrices de coût.

Intervention de Christian Charpentier

Dans le vote du budget qui nous est proposé il y a le choix entre :

- Un budget à *minima* qui ne devrait provoquer aucun déficit en 2019 mais une réduction des actions du plan de progrès de la LANA
- Un budget plus risqué maintenant des actions du plan de progrès et posant des questions sur un nouveau modèle de fonctionnement de la Ligue

Christian Charpentier fait remarquer, en s'appuyant sur les documents transmis en début de réunion, que le budget avec augmentation de l'effectif ne représente que 22 000,00 € de plus (**depuis ce montant a été ramené à 15 000,00 € suite à une embauche au 1/09/2019 et non au 1/07/2019**).

Patrick Gaumondie demande comment sera compensée cette augmentation de dépenses. Le trésorier répond que cela devrait l'être par la recherche de financements privés dans les domaines du sport santé et du running.

Sans que la présentation du budget avec augmentation de l'effectif soit projetée (PowerPoint), l'ouverture du vote pour la présentation à l'AG du budget retenu est mis en place.

Vote pour budget 2019 avec embauche :

15 oui – 12 non – 3 nuls

Le Comité Directeur présentera à l'Assemblée Générale de la Ligue du 29 juin 2019 le budget 2019 ainsi adopté.

ORDRE DU JOUR DATE ET LIEU PROCHAINE AG (uniquement pour validation du budget prévisionnel 2019) ET MODALITÉS DE VOTE

Suite à la non-adoption du budget 2019 lors de l'AG du 6 avril 2019, le Comité Directeur fixe la date de la nouvelle AG qui se tiendra

Le samedi 29 juin 2019 – à la MRS à Talence de 14H à 16H
avec comme ordre du jour uniquement « BUDGET 2019 »

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle AG se tiendra le 20/07/2019 à la MRS de Talence à 14H avec le même ordre du jour que l'AG du 29/06/2019.

Éric Raul demande aux membres du Comité Directeur de se prononcer sur les modalités du scrutin lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2019 soit avec l'aide d'un système informatisé, comme lors des précédentes Assemblées Générales (Société Ubiquis), selon un devis de 2 569 € HT, soit « classique » avec un support papier et un décompte manuel.

Résultat du vote : 17 contre UBIQUS – 13 pour

Les modalités du scrutin de l'Assemblée Générale du 29 Juin 2019 seront réalisées sous forme papier avec décompte manuel.

QUESTIONS DIVERSES

Compte Clubs

Le trésorier présente le nouveau mode d'alimentation des comptes des clubs.

Afin de ne plus débiter les comptes SI-FFA destinés à la prise de licences par les clubs, la procédure suivante va être mise en place.

- Chaque club est référencé en comptabilité par un code unique.
- Ce compte sera alimenté par les notes de débit et de crédit émises par la Ligue d'une part et par les versements effectués par les clubs d'autre part.
- Lorsque le club effectue un versement, celui-ci ira alimenter le compte comptable du club et en fonction du solde de ce compte, le compte SI-FFA du club sera crédité soit du montant intégral du versement, soit du solde du compte afin que la Ligue puisse récupérer les montants qui lui sont dus dans la mesure où le versement couvre la dette du club, dans le cas contraire, le compte SI-FFA du club ne sera pas crédité.
- Lorsque la Ligue émet une note de crédit, le montant alimente le compte du club.

Il en ressort 3 possibilités :

- Le club n'est pas redevable envers la Ligue → un virement sera émis sur le compte bancaire du club
- Le club est redevable envers la Ligue et le montant de la note de crédit est supérieur à ce que doit le club → un virement de la différence sera émis sur le compte du club
- Le club est redevable envers la Ligue et le montant de la note de crédit est inférieur à ce que doit le club → aucun virement ne sera émis sur le compte du club

Le bordereau d'alimentation du compte SI-FFA sera modifié afin de tenir compte de ce nouveau mode de fonctionnement.

Sacha Sicard exprime sa désapprobation de ce nouveau mode de fonctionnement qui laisse à la charge des clubs certaines dettes.

Conventions financières LANA/FFA

La FFA connaît à cette période de l'année, et cela depuis plusieurs années, une insuffisance temporaire de trésorerie et doit, pour se faire, faire appel à des concours bancaires.

Afin de réduire les concours bancaires externes, en 2018 la LANA a fait à la FFA une avance, sans intérêt, sur le produit des licences à recevoir de 150 000,00 € qui a été régularisée au 4^{ème} trimestre 2018.

Une convention FFA/LANA devrait être établie pour permettre à la LANA de faire une nouvelle avance à la FFA de quelques mois sur le produit des licences de l'exercice 2019-2020, sans intérêts.

Le Comité Directeur est favorable pour renouveler cette avance temporaire sur licence 2019-2020.

Projet Sportif Fédéral PSF (ex CNDS)

La circulaire FFA n°26 du 3 mai 2019 a pour objet de préciser les modalités de financement des actions menées au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF). Cela résulte de la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport qui est effective depuis début Mai 2019.

L'État souhaite responsabiliser les fédérations en leur conférant plus d'autonomie, et cela se traduira notamment par une évolution des dossiers de demandes de subventions (ex CNDS) dont l'instruction sera confiée à la FFA, et à ses organes déconcentrés que sont les Ligues et les Comités Départementaux d'Athlétisme.

Des critères d'éligibilité et d'attribution de subventions ANS ont été définis pour l'Athlétisme. Un protocole d'instruction des demandes de subventions PSF sera établi.

Le calendrier prévisionnel est :

- 3 mai 2019, circulaire FFA n°26 du 3 mai 2019
- 24 mai 2019, lancement de la campagne, ouverture du Compte asso pour dépôt des dossiers
- 24 juin 2019, fin de la période de dépôt des dossiers
- 31 juillet 2019, fin de la période d'instruction des dossiers par la FFA, et transmission à l'ANS
- Août 2019, examen des propositions de versement par l'ANS
- Fin août, envoi par l'ANS des notifications, et mise en paiement des subventions pour les montants inférieurs ou égaux à 23 000,00 €

Éric Raul précise qu'il s'agit d'une nouvelle procédure pour les Ligues et les Comités Départementaux et que des précisions seront apportées en fonction des problèmes soulevés. Il est bien conscient que les délais fixés sont très rapprochés et que cela va demander un effort certain de l'ensemble des personnes concernées.

Séminaire de Ligue

Le Président évoque la possibilité d'un séminaire entre les membres du Comité Directeur de la Ligue avec les Présidents des Comités Départementaux d'Athlétisme et les salariés de la Ligue, afin de mieux se connaître et d'échanger sur la situation actuelle de l'athlétisme et des projets à bâtir ensemble.

Il rappelle qu'une tentative d'organisation avait été étudiée en 2018 et n'avait pu aboutir, notamment en raison des contraintes individuelles.

Nicole Duclos, Présidente du CDA 16, prend en charge cette organisation et fera des propositions.

Les prochaines réunions du Comité Directeur sont fixées

- Samedi 5 octobre 2019, Talence CREPS
- Samedi 7 décembre 2019, Talence CREPS

Françoise Jeante
Secrétaire Générale